

COMPTE RENDU CSAL EMPLOIS DU 3 MAI 2024 2^{ème} CONVOCATION

Suite au boycott de la première convocation qui était le 23 avril 2024, jour de l'AG annuelle de notre mutuelle, nous siégeons donc aujourd'hui pour la deuxième convocation.

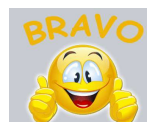
Après la désignation du secrétariat (CGT, à nouveau), chaque Organisation Syndicale a lu sa déclaration liminaire.

Le point 1, le seul pour avis concernait l'approbation du PV du CSAL du 18 janvier 2024, vote pour à l'unanimité.

Le 2^e point concernait l'accueil : « stratégie relations usagers ».

Nouveau dada de la DG. L'objectif serait d'améliorer la qualité de la relation usager : objectif SP+ (Services Publics +). L'accent est mis sur la réception téléphonique suite aux mauvais résultats des enquêtes mystères (seulement basé sur 7 appels par enquête), bien en dessous des résultats nationaux. Chaque enquête concerne à minima SIP, SIE, SDIF, complété de quelques services supplémentaires

Le 3^e point concernait le bilan de la campagne IR 2022, en pleine campagne IR 2023 !!



La campagne IR 22 a été très intense :

* la raison principale a été le lancement de l'application GMBI, combinée à l'ICT (Indemnité Carburant), avec bien évidemment des applications à la pointe de la modernité qui au lieu de nous faire gagner du temps nous en font plutôt en perdre ainsi qu'aux contribuables.

* La création du gros SIP Nîmois, avec un calibrage des effectifs en deçà des réels besoins. Et le remerciement de notre direction locale pour la grande mobilisation des agents lors de cette campagne compliquée, est que cette année : pour la première fois depuis bien longtemps, le pont du jeudi de l'Ascension n'a pas été accordé.... Merci patron !

Le 4^e point concernait un point sur l'immobilier.

L'appel à projet présenté par notre directeur, concernant la rénovation énergétique du bâtiment de Saintenac, n'a pas été retenu par la DIE (Division de l'Immobilier de l'Etat), malgré l'atout majeur gardois en la personne de notre ambassadeur national EcoFiP.



Il a été abordé le devenir de l'immeuble de Reinach et surtout de ses quelques services restants. Le directeur souhaite regrouper les agents de la Direction de Reinach avec la Direction de Carnot, et déménager le SPF E et le SDIF sur Saintenac : il paraîtrait que la moyenne de 16 m² par agent, était loin d'être atteinte !

« Y a encore de la place, entre l'huile et les aromates ! (*Chantent les sardines, chantent les sardines....*)



Les élus CGT Finances Publiques : Marie Dufresne, Sylvie Gouze.